L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 DECEMBRE 1843.

BAUDOUIPPT, MAGNE & Co, 84 Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE: ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance	$12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance	10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes exerçant un état, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, les agens pour navires, bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient d'avance.

Les souscripteurs aux avis collectifs à un carré une fois et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens-meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices, &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés, &c., seront portés au compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts à l'amusement public, faisant insérer chaque jour des nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES des candidats à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

POUR ST. LOUIS—Le superbe steamer WHITE CLOUD, capt. Newman Roberts, partira lundi 25 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Lafayette ou à
23 dec JOHN B SHAW & Co, 23, Poydras.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le steamer CHAMPION, capt. Y. Stephenson, partira mardi 26 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
22 dec HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras.

POUR VICKSBURG, Grand Gulf, Rodney et Natchez—Le steamer régulier, SULTANA, capt. Horace Peace, sera prêt à recevoir du fret ce matin, et partira positivement dimanche 24 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue du Canal ou à
22 dec L. V. HUBBARD & Co 95, Tchoupitoulas.

POUR LES ATTAKAPAS—Le steamer PATRICK HENRY, capt. R. J. Dersey, partira pour St. Martinville, Attakapas, samedi 23 décembre, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage pour tous les ports intermédiaires, s'adresser à
22 dec P. J. FAVY & Co., 13 Conti.

POUR LA RIVIERE DES ARKANSAS—Le steamer MARIETTA, capt. J. J. Davis, partira samedi 23 du courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis la rue Bienville ou à
HARTWELL, KIDDER & Co. 44, Poydras.

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et Pittsburg. Le steamer BRUNETT, capt. Lewis, partira samedi 23 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à HARTWELL, KIDDER & CORMAN,
21 dec 44, Poydras.

Le MISSOURI-MAIL, capt. Littleton, fera à l'avenir ses voyages à Donaldsonville deux fois par semaine seulement, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les lundis et jeudis à 10 heures A. M. et au retour partira de Donaldsonville tous les mercredis et samedis à 7 heures A. M.

Le propriétaire ayant éprouvé des difficultés à décharger et à prendre du fret par le mauvais temps, et à faire trois voyages par semaine, a préféré, pour la convenance des passagers, changer ses voyages de manière à avoir à marcher que pendant le jour.

Ayant été fortement encouragé par les habitans, ce bateau sera constamment les voyages ci-dessus, quoi qu'on en puisse dire.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
7 déc BRAUD & LANDRY.

POUR LA COTE DONALSONVILLE et Lafourche—Le beau steamer à passagers MUSIC, capitaine W. C. Wilson, partira tous les samedis matin à 10 heures et au retour partira de Donaldsonville les mercredis matin à 6 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LAFOREST & SQUIRES,
6 dec 23, Vieille Levée.

NOUVEL ARRANGEMENT.

La malle des Etats-Unis, steamer J. DUPRE, pour Madisonville, Louisburg et Mandeville, recevra du fret au bassin du nouveau canal. Il y a une barge pour le recevoir. La barge à passagers partira de la barrière du péage (toll gate) à 8 heures A. M. les lundi, mercredi et vendredi. Passage: DEUX DIMES (20 cents), et retournera les jours suivans à l'arrivée du bateau. Cet arrangement aura lieu jusqu'à nouvel ordre.

WILLIAMS, WHITMAN & Co. Agens,
20 nov 31, rue du Camp

PACKET REGULIER ENTRE LA NLLE-ORLEANS, LA BALIZE ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.

Le superbe bateau à vapeur, fin marcheur, FAME, capitaine Jourdain Martin, ayant été réparé et peint à neuf, reprendra ses voyages réguliers comme par le passé. Le FAME partira de la Nouvelle-Orléans pour les ports intermédiaires, tous les mercredis à 9 heures A. M. et quittera la Balize pour la Nouvelle-Orléans tous les vendredis à 7 heures A. M. et arrivera le samedi en ville. Le capitaine Jourdain prie les passagers qui désireront s'embarquer à bord du Fame d'être ponctuels à l'heure du départ, ainsi que les négocians qui voudront bien envoyer du fret à son bord, de l'envoyer avant l'heure du départ.

Le capitaine Jourdain-Martin espère que les habitans et les négocians voudront bien l'honorer du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour.

Pour fret et passage, s'adresser au capitaine, ou à
JACQUES LAROSE, Agent, 73, Vieille Levée, No 71.

P. S. Le capitaine Jourdain-Martin ayant vendu à Mr. Jacques Larose la moitié du bateau à vapeur Fame, prie de vouloir le continuer la confiance qu'ils lui ont accordée comme par le passé. Ils espèrent mériter le patronage des habitans, par l'attention qu'ils porteront pour les ordres et fret qu'on voudra bien leur transmettre. 1 oct

HARRY OF THE WEST.

Le superbe paquebot du Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Pitts Clark, partira pour Bayou Sara et Tunica, tous les dimanches, matin, à 10 heures—au retour, il partira du Bayou Sara dès après l'arrivée des chars du rail road. Ce bateau remplace le Ruda.

Le Harry of the West a été convenablement construit pour ces voyages, il y a une chambre très spacieuse. Les chambres des dames sont meublées avec des lits pour familles. La capacité pour prendre du fret à bord de ce bateau est telle que tous les planteurs sucriers peuvent avoir toute confiance qu'il prendra toute la quantité qui lui sera offerte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
13 nov—3m J. BONNER, 11, St. Charles.

STEAMER MALLE DES E. U. BRILLIANT.

Paquebot hebdomadaire pour la côte Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sarah, Pointe Coupée et Tunica.

Le capitaine Hart ayant pris des arrangemens avec le Clipper pour le transport de la malle le dimanche, le beau steamer à double machine BRILLIANT, partira désormais de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les samedis à midi, et fera son retour à la Nouvelle Orléans le lendemain matin de bonne heure.

Les prix de passage, etc. sont les mêmes que ceux chargés par les autres bons steamers faisant les voyages de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
20 sept W. H. AVERY, 88 Gravier

PORTS DU GOLFE.

POUR LA HAVANE.—Le brick TH. STREET capt J B McConnell, partira mercredi, 27 du courant. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Place d'Armes ou à
REYNAUD & FALLON,
21 dec 34, Tchoupitoulas.

POUR TABASCO—La goëlette COLUMBIA. Pour fret ou passage s'adresser à
R D BLOSSMAN, 86 Bienville.

POUR VERA CRUZ—Le navire américain ..., capt. Gray, partira immédiatement. Pour passage ou fret sur lequel, s'adresser à bord ou à
19 dec SCHMIDT & Co.

POUR VERA CRUZ—Le brick américain WM. COLSIN, capt. Hickey, partira sous peu de jours. Pour passage s'adresser à bord ou à
14 dec SCHMIDT & Co.

POUR VERA-CRUZ—Le navire NEW-YORK, capt. Hickling, partira immédiatement. Pour fret sur le pont ou passage, s'adresser à bord ou à
4 dec SCHMIDT & Co 88 Bienville

POUR VERA CRUZ—Le brick DELFINA, capitaine Brooks, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, ou à
12 dec SCHMIDT & Co, 88 rue Bienville.

POUR GALVESTON & LABACA—Le brick ROVER, capitaine Falvel, ayant la plus grande partie de sa cargaison arrêtée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
MERLE, BEYLLE & Co.,
8 dec 45, Vieille Levée.

POUR ST. THOMAS—Le brick MADRONA, capt. Alcina, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
14 dec JOS. FRATS, 27 Toulouse.

CABOTAGE.

POUR MOBILE—par le nouveau Bassin—La goëlette SIRIUS, capt. Moss, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à
FOSDICK & BROTH, 74 Camp
22 dec

POUR NEW-YORK—Le navire B. AYMAR, capt. Benj. Career, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
20 dec T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp

POUR NEW YORK—Le navire WINNEGANCE capt. Lowell, partira sous peu. Pour fret de 1000 balles ou passage, s'adresser à bord vis à vis les têtes ...
FOSDICK & BROTH, 74 Camp,
19 dec ou à T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp

POUR NEW YORK—Le navire HILAH, capitaine E. Drummond, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à J. W. STANTON & Co,
18 dec Encoignure Lafayette et Magazins.

POUR NEW-YORK—Le navire YAZOO, capt. D J H Trask, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à
9 dec HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

POUR NEW-YORK—Le navire SHAKSPEARE, capt. Hilen Miner, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à
HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp
1 dec

POUR NEW YORK—Le navire ALFRED, capitaine J. C. Myers, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à FOSDICK & BROTH,
74 Camp

POUR BOSTON—La barque PHILANNE, Capt Fish, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Presse d'Orléans ou à
NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.

POUR BOSTON—La barque FLORENCE, capt. ..., partira sous peu. Pour fret de 200 balles ou passage, s'adresser à bord, 2e municipalité, ou à
T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp

POUR SAVANNAH—Une goëlette partira sous peu de jours à qui trouve la valeur de 500 balles ... s'adresser à
FOSDICK & BROTHERS, 74 Camp

CLOUS—200 barillets assortis de 3 à 20 p. en débarquement du navire Rambow de Boston, à vendre par
19 dec E. TROISGROS, 26, Vieille Levée.

POUR CHARTRE—Le navire ... COLDEN, capt. Hamel, jusqu'à 1000 balles, ... SCHMIDT & Co

... navire pour Boston, s'adresser à FOSDICK & BROTH, 74 Camp, ou à T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp
19 dec

Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE—Le beau navire A. 1. fin voilier, VALPOLE, capitaine Thoum, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, partira sous peu. Il peut prendre encore de 250 à 300 balles coton. Pour fret, s'adresser à
22 dec FR. FERRET, 58 Toulouse

POUR LE HAVRE—Le navire Français et fin voilier, bien connu, LOUIS XIV, capt. Jugé, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
T. GNARD Jr., 67, Bourbon.

POUR LE HAVRE—Le navire de voilier ANDELLE, capt. Chapman, partira pour le port ci-dessus le 25 décembre. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
BLANCHARD, EIMER & Co,
44 24, Bienville.

POUR LE HAVRE—Le navire ELIZABETH BRUCE, capitaine Day, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
23 nov LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire ELLEN BROOK, Capt. Crowell, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à
16 nov LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE—Paquebot régulier pour succéder au Columbiana—Le navire bien connu TAGLIONI, capitaine George L. Rogers, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements pour la chambre, le seconde chambre et l'entrepont, s'adresser à bord vis à vis le poteau 10 première municipalité, ou à
LEVI H. GALE,
10 nov 93 Commune

POUR BORDEAUX—Passage seulement—La barque fine voilière St ANDREW, capt Rich, ayant toute sa cargaison arrêtée, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
1 dec L H GALE, 93, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire RHODE-ISLAND, capt. Church, partira sous peu. Pour fret de 160 balles, ou passage, s'adresser à bord ou à
11 dec FOSDICK & BROTH. 74, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire ROSCOE, capitaine Moses D. Richer, partira sous peu. Pour fret de 250 balles coton ou passage, s'adresser à
1 dec L. H. GALE, 93, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire JAS. A. SHEPHERD, capt. Boutelle, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à bord vis à vis la presse d'Orléans, ou à LEVI H. GALE,
25 nov 93 Commune

A VENDRE—Une goëlette doublée en cuivre, du port de 100 tonneaux, fine voilière et en bon ordre. Pour les conditions, s'adresser à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
6 déc. 44 Poydras

ON demande un navire pour prendre chargement pour New-York. S'adresser à
FOSDICK & BROTH.
11 dec 74. Camp

POUR FRET OU CHARTRE—La barque brémoise LEONTINE, capitaine Willing, d'environ 850 balles; un fret sur le nord de l'Europe serait préféré. S'adresser à SCHMIDT & Co
21 nov 88, Bienville.

POUR FRET OU CHARTRE—Le beau brick danois MARGARETHA, capt. J. J. Moss. S'adresser à Wm. FREHN & Co,
21 nov 56, Douane

POUR FRET OU CHARTRE—Le brick danois fin voilier COLIBRI, capitaine A. M. Christophersen. Pour les conditions, s'adresser à
22 nov W. FREHN & Co., 56, Douane

POUR FRET OU CHARTRE—Le beau navire RHODE ISLAND, capitaine Church, de 1,800 balles. Un fret sur Liverpool serait préféré. Pour les conditions s'adresser à
15 nov FOSDICK & BROTH., 74 Camp

A LOUER—Un bel emplacement très convenable pour un jardinier qui voudrait cultiver les fleurs et le potager, et avoir 4 à 5 vaches. Cette propriété est située rue de l'Indépendance, en face de la papeterie, et à deux pieds d'étendue. Il y trouve un logement convenable et une écurie. On arrangera avec le locataire pour les dépendances, comme charrette, chevaux &c. S'adresser à Mme. Fivet, No. 161, rue Royale, qui offre à vendre des graines fraîches de jardinage et un assortiment de fleurs artificielles, en gros et au détail.
6 dec—10

A LOUER—Le magasin d'entrepôt, No. 127, rue de la Nouvelle Levée. S'adresser à
PETERS & MILLARD,
23 nov 34 Vieille Levée

A LOUER—Deux maisons neuves et bien convenables, à deux étages, situées à l'encoignure des rues St. John et Gravier; possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
10 nov E. & E DAVIS, 100, rue du Camp.

INSTITUTION DE Mme. DESRAYAUX.
(Ancienne maison de Mme Lairis.)
PENSIONNAT EXTERNAT.
Rue des Remparts, encoignure Bienville.

L'INSTRUCTION générale, en Anglais et en Français, comprend toutes les branches d'études qui doivent concourir à une éducation complète.

L'histoire et la littérature, le calcul et les élémens des sciences exactes sont présentés de manière à développer par degrés le jugement, l'imagination et le goût. Parmi les arts d'agrément, la musique tient toujours le premier rang; et dans cette étude, comme dans toute autre, l'enseignement des professeurs est secondé par la régularité obligée du travail des élèves. Une dame, d'un talent éprouvé, est récemment arrivée de Paris, pour compléter le personnel de l'enseignement musical. Les examens de musique auront lieu, comme les années précédentes, de novembre en avril, le 1er samedi de chaque mois (six heures P. M.) Vers la fin de mai, examen général et distribution de prix.

M. A. Desrayaux donne en ville, le matin avant midi et le soir après quatre heures, des leçons de FRANÇAIS, LATIN, HISTOIRE, LITTERATURE, ELEMENS DE MATHEMATIQUES, PHYSIQUE et ASTRONOMIE. S'adresser à l'institution. 20 oct—9m

NOUVEAU PENSIONNAT
EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES,
Dirigé par
MADE. DUHAMEL.

Rue de l'Esplanade, vis-à-vis celle des Remparts.

L'ETABLISSEMENT est prêt à recevoir des élèves. Toutes les études qui complètent l'éducation d'une jeune personne seront suivies dans la maison.

Les arts d'agrémens: la musique, le piano, la danse, le dessin, &c. seront démontrés par de bons professeurs.

Les prix sont modérés. 7 oct—6m

M. LOUIS SIRET, ancien censeur des études au collège JEFFERSON, est revenu de France à la Nouvelle-Orléans, où il se propose de donner des leçons particulières. Il a l'honneur d'offrir ses services au public. S'adresser chez MM. Chauvin & Levois, rue de Chartres, No. 68.
11 nov—3m L. SIRET.

Compagnie de Banque et du Gaz de la Nlle. Orléans
Département du Gaz, 1er. novembre 1843.

AVIS est par le présent donné qu'à partir du 1er. janvier prochain, le prix du gaz sera réduit à six par trois les mille pieds cubes. E. W. W...
1 nov—2m Secrétaire

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 50 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 39 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi, 18 décembre courant.

Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 49 onces. WM. FRERET, Maire.

Nouvelle-Orléans, le 15 décembre 1843.

PETERS & MILLARD—No. 34, Vieille Levée, offrent en vente:

400	sacs café Rio,	
100	id	id vieux Java,
100	id	id africain,
20	id	id Moka,
20	pipes Madère,	
30	demi id Madère,	
50	quarts idem Madère,	
50	idem Ténériffe,	
30	idem Oporto,	
30	demi-pipes vieille eau de vie,	
10	idem	idem de Bordeaux,
20	pipes genièvre de Hollande,	
5	idem vieux rum Jamaïque,	
2	idem	idem St. Croix,
10	quarts de pipes sherry pâle supérieur,	
3	idem	idem idem amontillado,
20	caisses 1 douzaine chaque, sherry supérieur,	
100	idem	idem id Madère,
400	id	blanc de baleine,
500	id	savon de Winchester,
200	id	Fromage Goshen,
50	id	id ananas,
40	barillets beurre frais de Goshen,	
200	1/4 et 1/8 farine fraîche de sarazin,	
200	paniers huile d'olive,	
150	caisses tabac Virginie,	
10	id	id Kentucky,
10	id	Gingembre frais confit,
30	caisses thé supérieur Impérial, et poudre à canon,	
30	boîtes de 6 à 13 liv thé Impérial et poudre à canon,	
40	demi-caisses thé pouchong, en papiers,	
20	bouteaux potter de Londres en bouteilles et 1/2 do,	
10	demandes écorce tendre,	
20	barillets cidre de N. York et Philadelphie,	
20	id	id pulvérisé id id
25	boîtes idem en pains id id	30 nov—1m

PRUNES sèches en paniers—Le soussigné offre en vente, en débarquement de l'Amérika, venant de Bordeaux, 30 caisses prunes en panbans, qualité de choix.

Vin Blanc Sauterne en baril, vin rouge en barriques et en caisses, eau-de-vie de Cognac, huile, vinaigre, liqueurs, bouchons, bouteilles vides, macaroni et vermicelli.
19 dec EDOUARD LARRONDE, 85, St. Louis

VIEILLE eau de vie de Cognac, ayant droit au drawback, 12 demi pipes eau de vie de Cognac,
10 quarts do do
4 futailles vieille eau de vie fine Champagne.
19 dec EDOUARD LARRONDE, 85, St. Louis

OUTILS de charpentiers, consistant principalement, en scie et égoïnes de Spears, ciseaux de Russels et de Butchers, fer pour outils, tarrières; clefs de scie, outils, vilbrequins, règles, équerres en acier, gonges, marteaux, casse-têtes, haches, harminettes, limes, rappes, mesures, en magasin et à vendre par
13 dec W. A. RYAN, 45, rue de Chartres.

WHISKEY, Farine, Graisse, &c—160 barils whiskey rectifié de Cincinnati, 200 barils farine en débarquement, 24 barils graisse nouvelle, 50 barillets do., 125 caisses fromages de l'Ouest, 50 barriques dito, 25 barils et 1/2 dito bœuf mess et prime, 150 caisses café prime vert Rio, 20 barriques charbon de Philadelphie, 25 barils eau de vie de pêche, 15 barillets tabac très ... pour habitation, à vendre par SAML. BROADWELL & Co,
30 nov 104 Tchoupitoulas

40 CAISSES sucre blanc de la Havane, 20 dito de sucre jaune de la Havane; 20 de sucre brun de Havane; 50 balles de tabac en feuille de la Havane, Vuelta de Abajo, première qualité; 60 balles de tabac en feuille de Cube, première qualité; 15 barils d'amidon de la Havane, bonne qualité, en magasin et à vendre par
F LAMPRE, 28 Vieille Levée

SALERATUS—26 barils de Boston, qualité supérieure, à vendre par
1 dec E. & E. DAVIS, 100, rue du Camp.

CAFE DE RIO—150 sacs qualité supérieure, en magasin et à vendre par
19 dec E. & E. DAVIS, 100, rue du Camp.

BLANC DE BALEINE, en caisses et demi-caisses, en débarquement des navires James Edward et Louisville, à vendre par
19 dec E. & E. DAVIS, 100, rue du Camp.

CHANDELLES patentées Stéarine, en caisses et demi caisses, en débarquement des navires James Edward et Louisville, à vendre par
E. & E. DAVIS, 100, rue du Camp.

CHOCOLAT, Cacao et pâte de Cacao de la marque de Fissers, qualité supérieure, à vendre par
19 dec E. & E. DAVIS, 100, rue du Camp.

LES soussignés reçoivent constamment de la manufacture de Wilson, Childs & Co. de Philadelphie, ... un grand assortiment ... de Charonnage, consistant en Voitures légères, ... Lettes, Waggons pour bœufs et chevaux, avec et sans ridelles, différentes dimensions, Waggons de Jersey, Roues de charrettes et de voitures de toutes dimensions, essieux, drays, brouettes, ... &c. qu'ils offrent à vendre aux plus bas prix et à des conditions raisonnables. Wm. ... & Co.
Tchoupitoulas.

N. B. Les ordres seront exécutés très promptement.
6 dec—1m

MUNICIPALITE No. 1.
TRESORERIE DU DEPARTEMENT DE LA POLICE.

AVIS est par le présent donné aux contribuables de la Première Municipalité que la collecte des taxes sur propriétés foncières et sur esclaves, pour l'année expirant le 31 décembre 1843, commencera le 1er janvier 1844.
21 nov A. J. GUIROT, Trésorier.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. TROIS,
Séance du 2 décembre 1843.

ORDONNANCE imposant une taxe spéciale sur les propriétés foncières et esclaves dans les limites de la municipalité No. 3, pour les années 1843 et 1844.

Article 1. Il est ordonné par le Conseil de la Municipalité No. 3, qu'en vertu de l'autorité et des pouvoirs donnés au Maire et au Conseil de Ville, par la sixième section de l'acte approuvé le 17 février 1805 incorporant la ville de la Nlle-Orléans, et par la douzième section de l'acte amendant ledit acte approuvé le 8 de mars 1836, une taxe spéciale de dix piastres par millier est et demeure imposée sur toutes les propriétés foncières sises dans les limites de la municipalité No. 3, d'après les tableaux d'assessment de 1842 et 1843, pour ces deux années, et le trésorier est et demeure autorisé à collecter immédiatement ladite taxe spéciale, celle de 1843 payable en 1843, à partir du 1er. janvier 1844, et celle de 1843 payable en 1844, à partir du 1er. mai 1844.

Art. 2. Il est de plus ordonné, qu'en vertu de la même autorité et des mêmes pouvoirs ci-dessus décrits, qu'une taxe spéciale d'une piastre sur chaque tête d'esclave, soit et demeure imposée sur chaque esclave, d'après les tableaux d'assessment de 1842 et 1843, pour ces deux années, et le trésorier est et demeure autorisé à collecter immédiatement ladite taxe spéciale, celle de 1843 payable en 1843, à partir du 1er. janvier 1844, et celle de 1843 payable en 1844, à partir du 1er. mai 1844.

Art. 3. Il est de plus ordonné que la taxe imposée par les deux premiers articles de cette ordonnance, devra être payée, la première le 1843 payable en 1843 à partir du 1er janvier 1844, et la seconde de 1843 payable en 1844, 90 jours à partir du 1er. mai 1844, à défaut de quoi, la personne ou les personnes devant ladite taxe ou lesdites taxes, seront à payer un intérêt de 5 pour cent par an sur lesdites taxes, conformément à la cinquième section de l'acte approuvé le 10 mars 1834, expliquant l'autorité des pouvoirs donnés au Maire et aux Conseils de Ville de la Nouvelle-Orléans.

Art. 4. Il est de plus ordonné, qu'immédiatement après avoir reçu et paiement de ladite taxe lesdits bons municipaux, il sera du devoir du trésorier de les canceller et d'en faire un rapport au Conseil, toutes les semaines, des sommes reçues par lui et cancellé s.

Art. 5. Il est de plus ordonné que cette ordonnance soit publiée en français et en anglais pendant quinze jours dans la gazette officielle de la municipalité No. 3, afin que les habitans de cette corporation puissent en connaître la teneur, et que le maire est et demeure autorisé à faire publier en outre son approbation.

Art. 6. Il est de plus ordonné que le comité des finances est et demeure requis de compter et brûler, chaque semaine, en présence de deux citoyens de cette municipalité, tous les billets municipaux qui seront reçus en paiement par le trésorier pendant ladite semaine.

(Signé) HENRY BOULET, Président pro. temp.

Approuvé le 5 décembre 1843.
12 déc—15 (Signé) WM. FRERET, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. TROIS.
Séance du 2 décembre 1843.

"Résolu que le Maire est autorisé à faire publier dans deux gazettes de cette ville pendant dix jours, en français et en anglais, un avis enjoignant les propriétaires ou agents, d'avoir dans les dix jours, à faire mettre sur la ligne qui leur sera tracée par le voyer, les maisons qui se trouvent ainsi obstruer le redressement de la rue de la Levée, depuis la rue France jusqu'aux magasins à tabac.

"Résolu de plus qu'après l'expiration du terme ci-dessus fixé, le voyer est autorisé de faire reculer toutes les maisons qui ne l'auraient pas été par leur propriétaire ou agent, et il tiendra un compte exact du coût et des dépenses qui seront faites, afin que la Municipalité puisse se faire dédommager par les propriétaires.

(Signé) H. BOULET, Président pro temp.

Approuvé le 5 décembre 1843
13 déc (Signé) Wm. FRERET, Maire.

MAIRIE DE LA Nlle. ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. TROIS.
Séance du 2 décembre 1843.

Résolu que ce Conseil recevra jusqu'au 25 du courant des propositions cachetées pour affermer la Halle du Port pendant un an, à partir du premier janvier 1844, payable en bons municipaux de la Municipalité No 3. Le fermier de la dite halle devra, dans les dix jours qui suivront l'acceptation de ses propositions, fournir, à la satisfaction du Maire, dix billets payables 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, et 12 mois de date, portant l'endossement d'une ou plusieurs personnes. Lesdits billets ainsi fournis seront le paiement pour toute la durée dudit bail. Le fermier devra se conformer aux ordonnances existantes, et en cas de non-paiement d'aucun desdits billets, le Maire devra de suite faire saisir la ferme de ladite halle et la faire vendre aux risques et dépens dudit fermier et de ses endosseurs. Le Maire est pareillement invité à faire publier dans les deux langues, dans l'Abeille, la présente résolution pendant quinze jours.

(Signé) HENRY BOULET, Président pro. tem.

Approuvé le 5 décembre 1843.
13 déc—15 (Signé) WM. FRERET, Maire.

MAIRIE DE LA Nlle. ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No TROIS.
Séance du 2 Décembre 1843.

Résolu qu'il est défendu de passer sur la Levée, dans toute la limite de cette Municipalité, à cheval, en dray, voiture, etc., sous peine d'une amende de cinq piastres jusqu'à vingt cinq piastres, la dite amende recouvrable devant tout tribunal compétent. Les officiers sont spécialement chargés d'arrêter toutes personnes en contravention à la dite résolution.

Résolu de plus que le Maire est invité à publier dans l'Abeille la dite résolution, en français et en anglais pendant dix jours.

(Signé) HENRY BOULET, Président pro. temp.

Approuvé le 5 Décembre 1843.
11 dec—15 (Signé) WM. FRERET, Maire.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. TROIS.
Séance du 2 Décembre 1843.

Attendu que le commerce est la seule chose qui puisse accélérer la prospérité d'une ville, et que nous devons par tous les moyens possibles, l'encourager dans les limites de la Municipalité que nous représentons;

Résolu qu'à partir de la publication de la présente résolution, que toute cette partie du port qui se trouve comprise depuis la rue Clouet jusqu'au canal des Pêcheurs sera l'ancrage de droit pour tout navire, chaland, steamboat et autres embarcations de quelque nature qu'ils soient, qui y atterriront, pour y charger ou décharger. Il est bien entendu que tous les navires et autres embarcations qui viendront dans les limites ci-dessus décrites, devront se conformer aux règlements de police déjà établis par ce Conseil; toute résolution, ordonnance contraires aux présentes sont et demeurent rappelées, et le Maire est invité à publier pendant quinze jours dans l'Abeille, la présente résolution; la publication devra se faire dans les deux langues.

(Signé) HENRY BOULET, Président pro. temp.

13 dec—15

SUR l'examen des différentes propositions pour les avis publics à nous faites conformément à l'acte du 16 mars 1843, nous avons trouvé que l'offre de M. J. Bayon, pour les faire, au prix de trois cents par cent mots dans chaque langue (français et anglais), était la plus basse, en conséquence accepté, par le présent.

Nouvelle-Orléans, le 2 décembre 1843.
WILLIAM DEBUYS, Trésorier d'Etat.
ROBERT CARTER NICHOLAS, Secrétaire d'Etat.
4 déc

IMPRESSIONS
ON EXECUTE
A l'Imprimerie de l'Abeille,
Toute espèce d'Ouvrage,

Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissemens, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c

AVEC PROMPTITUDE
ET A DES PRIX MODERES.

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages du Havre les articles suivans, qu'il offre à vendre à très bas prix: Rideaux blancs brodés, Mousseline pour rideaux, en pièces de 24 yards dito brodées, Mousselines rayées et à carreaux, dimensions et qualités assorties, Mousseline suisse unie, belle qualité.
27 nov F. PERRET, 58 Toulouse.

CHAUX ET PIERRE DE THOMASTON, CIMENT ROMAIN ET HYDRAULIQUE, PLATRE DE PARIS, CRINS A PLATRER, BRIQUES A FEU AMERICAINES ET ANGLAISES. Constamment en mains et à vendre en lots au gré des acheteurs par GEORGE BEDFORD,
11 nov 47, Commune.

TABAC à chiquer—27 caisses No 1 du Missouri, 2 do de Lugs, en débarquement du steamer White Cloud, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co,
22 dec 45, Vieille Levée.

BŒUF—57 barils prime, à vendre par
22 dec HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras

SUIF—9 barils, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
14 dec 44 Poydras

CHANGE—Les soussignés tirent sur New York.
22 dec HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp.

CHANGE—Chèques à vue sur Louisville, en sommes au gré des acheteurs, à vendre par
21 dec HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp.

TOILE et Corde d'Emballage—1200 pièces et 1000 rouleaux, à vendre par
22 dec HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp.

GRAISSE—120 barils et 300 barillets, à vendre par
22 dec HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp.

PORC—500 barils mess, prime et autres, à l'inspection de Bozant, à vendre par
22 dec HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp.

BŒUF—450 barils mess et prime, à vendre par
22 dec HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp.

LANGUES—7 1/2 barils convenables pour les personnes qui tiennent hôtel, à vendre par
22 dec HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp.

BACON—10 boucauts plats-côtes, à vendre par
22 dec BUDDECKE, WOODS & Co, 92 Tchoupitoulas

GRAISSE—150 barillets à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
22 dec 92, Tchoupitoulas

SAVON—300 caisses de Cincinnati, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
22 dec 92, Tchoupitoulas

CAFE—100 sacs Rio, et 50 dito St. Domingue, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
22 dec 92, Tchoupitoulas

POMMES SECHES—20 barils excellente qualité, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
22 dec 92, Tchoupitoulas

FAYENCE—10 caisses formant un assortiment général à vendre par BUDDECKE WOODS & Co.
22 dec 92, Tchoupitoulas

CHANDELLES de suif—100 caisses à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
22 dec 92, Tchoupitoulas

HUILE—14 futailles huile de baleine, en débarquement du navire Louisa, à vendre à bon marché sur la levée.
E. & E. DAVIS,
22 dec 100, rue du Camp.

HUILE ET BLANC DE BALEINE—100 caisses blanc de baleine, 6 barriques huile, première qualité, 10 barils sel d'Epsom, 35 paquets étoupes, actuellement en débarquement, à vendre par
LEVI H. GALE, 93 Commune

BEURRE DE GOSHEN—25 firquins, Strictly prime, en débarquement du navire Louisa, à vendre par
GEORGE HARRISON,
22 dec 67 Tchoupitoulas

RAISINS—5 demi barils en débarquement du navire Panthea, à vendre par GEORGE HARRISON,
22 dec 67 Tchoupitoulas

BACON—73 barriques épaules prime de Cincinnati, 30 dito plats côtés, 50 barils jambons de Schooley ... Whiskey—100 barils rectifié, 60 dito commun. Fromages—130 caisses de Goshen, 20 barriques dito. Tabac—150 caisses manufacturé de la Virginie. Chocolat—100 caisses No. 1, Rhodes et Talman. Esprit de Thérébentine—10 barils, à vendre par
H. McKINNELL & Co., 34, Poydras

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Indiennes, mousselines imprimées, mouchoirs, fil, toile de lin, ... en débarquement du navire ... de Liverpool. R D BLOSSMAN ...

CHAUSSONS DE LAINE—100 douzaines ..., en débarquement du navire ... de New York, à vendre par
19 dec DUFOUR, ...

CHANGE ET DOUBLONS.

TRAITES sur Paris, à vendre par AUGUSTE MOLIER, No 91, rue Saint Louis.
11 dec

CHANGE sur Pittsburg (à vue) à court vue, à vendre par FRICK & FROST, 23 Poydras.
17 nov

CHANGE sur le Havre, à vendre par JOSEPH FRATS, 27, Toulouse
17 nov

CHANGE sur New-York, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp.
1 nov

CHANGE sur la Havane à courte vue, à vendre par JOSEPH FRATS, 27 Toulouse
4 nov

CHANGE SUR PARIS—Une traite de Fr. 5000 à trente jours de vue, à vendre par MERLE, BEYLLE & co, 45 Vieille Levée
18 oct

DOUBLONS espagnols, à vendre par J. M. LAPEYRE, 42, St. Louis
11 dec

DOUBLONS espagnols, à vendre par JOSEPH FRATS, 27, Toulouse
17 nov

OR AMERICAIN en sommes, à la convenance des acheteurs, à vendre par J. ALBERT, 29, rue St. Louis.
13 nov

AVANCES D'ARGENT.

DES avances libérales, comptant, seront faites sur des consignations adressées à nos amis de New York, Charleston, Savannah, Mobile et Cincinnati.
19 dec FOSDICK & BRO. 74, Camp.

DES avances libérales comptant seront faites sur des consignations de sucre, mélasse et café, adressées à nos amis de Cincinnati.
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
19 dec 44, Poydras.

DES AVANCES libérales comptant seront faites sur des consignations adressées à nos amis de Boston, New York, Philadelphie ou Baltimore.
1 dec SHOLTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras.

DES avances libérales seront faites sur des consignations de coton, sucre et autres articles, à nos amis de New York. REYNAUD & FALLON,
2 dec 34, Tchoupitoulas.

DES avances libérales comptant seront faites sur des consignations de produits de toutes espèces adressées à nos amis de Boston et New-York.
HARROD, DARLING & Co.
23 nov 49 Commune

AVANCES—Les soussignés feront des avances libérales comptant sur des consignations de sucre, coton, et autres produits, adressées à leurs correspondants de New York. PETERS & MILLARD,
21 nov 34 Vieille Levée.

DES avances comptant seront faites sur des consignations de sucre, café, &c. &c. adressées à MM. R. Buchanan, Louisville (K.) ou à Agnew et Buchan, St. Louis. GEO. & ROBT. BUCHANAN & Co.
22 nov 81, Tchoupitoulas.

DES avances libérales comptant, seront faites sur des consignations de produits adressées à MM. Howes, Godfrey et Robinson de New York, ou à Joseph Gregley de Boston.
22 nov PRICE & FROST, 20, Poydras.

DES avances seront faites sur des consignations de produits de l'Ouest et du Sud adressées à nos amis de New York, Philadelphie, Boston et Baltimore.
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
11 oct 44 Poydras

AUX HABITANS SUCRIERS.

LE soussigné fera des avances en argent sur les consignations de sucre à son adresse.
J. T. LAVILLEBREUVRE,
31 oct 1.9, Commune.

DES avances libérales comptant seront faites sur des consignations de produits adressées à nos amis de New York, Charleston, Savannah et Mobile
13 nov FOSDICK & BROTHER, 74 Camp

CAFE—50 sacs Java vieux gouvernement, en débarquement du navire Saratoga de New-York, à vendre par
9 dec E. TROISGROS, 25, Vieille Levée

AMIDON—20 barils de la Havane, à vendre par
9 dec E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

TABAC—de Cuba, à vendre par
9 dec E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

TABAC du Kentucky—100 balles de 100 livres chaque, à vendre par E. TROISGROS,
9 dec 26 Vieille Levée

SUCRE de la Havane, brun, jaune et blanc, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée
9 dec

POIVRE—50 sacs, tourd de Sumatra, à vendre par
9 dec E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

HUILE D'OLIVES en grandes bouteilles—100 paniers de la marque Fraguol et Pussel, en bouteilles ... à vendre par
6 dec—6 AUG. MOLIER, 91 St. Louis

SARDINES à l'huile—8,000 boîtes en bottes et demi-boîtes, à vendre par
6 dec—6 AUG. MOLIER, 91 St. Louis

LANGUES fumées de bœuf et de buffalo—40 demi-barils à vendre par LOREILHE & Co, encoignure Royale et Douane
13 dec

BISCUITS de soda au beurre, à vendre par LOREILHE & Co, encoignure Royale et Douane
13 dec

PORC—400 barils prime par le steamer Talma. A vendre par WORSLEY & FORMAN,
6 dec 75, Tchoupitoulas.

FICELLE, à vendre par WORSLEY & FORMAN,
6 dec 75, Tchoupitoulas.

PLATS COTES—75 barriques, à vendre par WORSLEY & FORMAN,
6 dec 75, Tchoupitoulas.

MAIS—601 sacs en bon ordre, et un lot de patates douces, à vendre par DITTRICH & Co. 141, Magasin.
6 dec

VIN rouge en caisses—25 caisses St. Julien ... avec droits au drawback, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 192, rue Royale.

AIL—1000 tresses doubles de la qualité de Mages à carte rare, en débarquement du navire Asia, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co
17 nov Royale

VIN rouge—Quarante barriques marque Palmer ..., en chargement du navire Cora, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co, 8, Royale
17 nov

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre 10 tiers de Cognac, 3 pipes dito, ... vin blanc, vieux Sauterne, 40 milliers bouchons surfins.
17 nov BOUTIN, GALLY & Co, 8, Royale

SACS en jute—5000 en magasin, à vendre à bas prix par JOSEPH FRATS, 27 Toulouse
17 nov

REÇU par les derniers arrivages de France: Mouchoirs mousseline 7/4, brodés en blanc et en couleurs, Robes de bal, en mousseline, brodées à fond garni, Mousselines blanches, rayées et satinées, Mousselines organdi, brodées en couleur, rayée ..., &c. &c.
Do Batiste d'écosse, à carreaux, à vendre par
14 nov F. FERRET, 58, Toulouse

VERITABLE absynthe suisse 1ère qualité, vieux Kirsch, 1ère qualité, à vendre par
14 nov F. FERRET, 58 Toulouse

VIN de Madère vieux, diverses qualités, en demi et huitièmes de pipe à vendre par F. FERRET,
58, Toulouse

BŒUF—100 barils, Cordes d'emballage, 300 rouleaux, Toile d'emballage, 500 pièces, Et un tonneau de ficelle, à vendre par
16 nov—6 MAUNSEL WHITE & Co.

CIGARES de la Havane—Dernièrement reçus et à vendre par le soussigné: 15000 Regalias, Palma celebrada, 10000 dito Woodville, 10000 Caballeros Æsculapio, 10.000 Trabucos dito, dito Principes del va, or.
Les articles ci-dessus sont de qualité supérieure et seront vendus bon marché aux détaillants.
E. JOHNS, 30 Gravier,
28 nov entre Tchoupitoulas et Magasins

VIN de Bourgogne—Un petit lot de Chambertin et Romanée, à vendre par
E. JOHNS, 30 Gravier,
23 nov entre Tchoupitoulas et Magasins.

VINS du Rhin—150 caisses des descriptions et sé ... Liebfrauenmilch 1842, Hochheimer 1827, Grafenberger dito, dito Cabinet 1834, Macebrunner 1827, dito Cabinet 1835.
Le soussigné garantit ces vins de qualité supérieure et véritables. E. JOHNS, 30 Gravier,
23 nov entre Tchoupitoulas et Magasins.

COFFRES FORTS salamandre patentés et améliorés de Rich—En débarquement du navire Mores, 4; en magasin 9 différentes formes et dimensions, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasin.

N. B. M. Bridge peut fournir les renseignements les plus satisfaisants sur la supériorité de ces coffres, de plus de quarante maisons en ville en ayant déjà fait usage.
23 nov

FLANNELLE—20 caisses flanelle de Canton blanche et écrue, en débarquement du navire Coquimbo, à vendre par WM. FROBT & Co.
28 nov 25, Vieille Levée.

COUVERTURES Françaises—3 points de Montpellier, pour 1 égrès; 60 paires Couvertures de 7 et 12 points pour lits, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co,
4 dec 24, rue Bienville.

Vins de choix.

F. & J. LACOSTE, No. 105, rue Royale, OFFRENT à vendre à leurs habitués et au public, en débarquement du navire la Ville de Bordeaux, les vins suivants: Saint Emilion, St. Estèphe Médoc, St. Julien Médoc, Château Margaux, Château Lafitte et Sauterne, etc.

Ces vins avantageusement connus depuis longtemps sur la place, par leur bonne qualité et leurs choix, ... place par le père des soussignés, méritent l'attention du public.

Aussi à vendre Absinthe supérieure de Champion et un assortiment complet de bouchons.
11 dec F. & J. LACOSTE.

ASPHALTE.

LE soussigné informe le public et les habitans qu'il continue, à des prix modérés, les travaux d'asphalte dont il garantit la durée. MM. les propriétaires sont intéressés pour la conservation de leurs propriétés, à employer le procédé SCHWEITZER dans le pavage, la construction des fosses d'aisance, magasins, cuisines, écuries, remises, allées, banquettes, terrasses, etc., puisqu'il a le double avantage d'empêcher la communication de l'eau, de l'humidité, et d'empêcher les dégâts occasionnés par les rats.

CLAUDE SCHWEITZER,
12 nov—6m rue Bourbon, No. 378.

AVIS AUX DAMES.

RUE ROYALE, 198, à la fabrique et magasin de CHAUSSURES, on trouvera, un assortiment pour la saison, telles que bottines vernies en couleur, souliers laces doublés, fourrés, brodequins de femmes, fillettes et d'enfants, et à des prix modérés.

Un assez grand nombre de bottines noires et en couleur, n'étant pas bien fraîches, qui cependant feront une bonne durée, seront vendues à bas prix suivant la qualité; aussi des souliers français de 6 escalins à $1 la paire.

AVIS POUR LES PETITS GARÇONS.

Les jolis petits brodequins en peau vernis, fait ici, seront vendus à 3 escalins au-dessous du prix d'autrefois; ceux de 2 piastres la paire se vendront 14 escalins, et ceux de $3 se vendront $2, ainsi de suite les grandeurs. Messrs. ...
22 nov 198, rue Royale

CHAMPAGNE SUPERIEUR.

Au débarquement du navire Mary Kingsland, du Havre.

LES soussignés, seuls agents pour la vente des vins de MM. le marquis de Massiac et de Laisson de Pierrey, propriétaires de vignes dans les meilleurs crus de la Champagne, viennent de recevoir par le navire Mary Kingsland, de ces Messieurs:

200 paniers de vin de Champagne, de qualité supérieure, composant l'assortiment suivant:

Ay mousseux "Comte de Mordant", en bout. et 1/2 bout.
... id. id. id.
Ay mousseux, première qualité, id.
Pierry mousseux, id.
...

[illegible]

Nouvelle-Orléans:
SAMEDI MATIN, 23 DECEMBRE 1843.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,
HENRY CLAY.

DERNIERE ELECTION—PRETENDUE ILLEGALITE.

Les journaux locofocos reviennent sur le sujet des prétendues illégalités qui entachent, disent eux, la dernière élection. Bien qu'ils n'apportent, à l'appui de leur dire, aucun nouvel argument, bien que les gens sensés apprécient toutes ces déclamations à leur juste valeur, il convient d'exposer encore une fois la pauvreté de leurs raisons.

1o. Ils affirment que, parce que le scrutin du premier district de la première municipalité, s'est pas demeuré ouvert de dix heures à quatre heures, ainsi que le recommande la loi d'élection, tous les votes reçus dans ce district sont nuls et ne doivent pas compter dans l'addition totale des votes donnés.

Examinons d'abord les faits:

M. Linn, candidat locofoco, nommé secrétaire du scrutin par le juge de paroisse ne s'est pas présenté à l'heure voulue; il s'est fait attendre environ une heure ou une heure et quart. Pendant ce temps on ne pouvait admettre les votes. Nous savons de bonne part qu'un assez bon nombre de whigs âgés ou valétudinaires qui voulaient voter de bonne heure, se sont retirés; après avoir attendu longtemps sans pouvoir déposer leurs votes, et ne sont point revenus aux polls, attendu le mauvais temps. Nous savons aussi que beaucoup d'autres whigs de ce district n'ont pas voté non plus, sous l'impression où ils étaient, qu'il n'y aurait pas d'élection d'après l'absence du secrétaire du scrutin, absence qu'on supposait devoir durer toute la journée.

Cependant les commissaires ou inspecteurs d'élection ont obtenu du juge de paroisse d'assermenter un autre secrétaire et les votes ont commencé à être pris sur les onze heures et demie. A partir de ce moment les élections ont marché régulièrement.

Maintenant on veut, à raison de ces faits, que les votes de ce district soient annulés. Ainsi les organes du parti locofoco veulent que le premier district whig, un des plus riches, un des plus nombreux de la ville, soit rayé de l'élection, parce qu'il a plu à un secrétaire locofoco de ne pas faire son devoir! Ce serait par trop fort.

Mais, s'il en pouvait être ainsi, il n'y a point de district qui ne put être mis hors de loi, car le parti qui y serait en minorité trouverait toujours parmi les membres du bureau quelqu'un disposé à ne pas se trouver au scrutin à l'heure une afin de tout faite annuler.

Il est impossible que le droit de suffrage soit ainsi confisqué; il est impossible que la volonté de deux ou trois mille citoyens soit ainsi neutralisée, anéantie, par un accident, ou par un caprice individuel, sinon par une indigne manœuvre.

Nous croyons bien, nous, que tout cela est l'effet du hasard; cependant on pourrait supposer, et il y en a qui supposent en effet, que la négligence, comme première de toutes ces difficultés, était intentionnelle et préméditée, dans le but dinon de mettre de côté un district whig, du moins de se réserver un échappatoire en cas de revers. Il faut, même convenir que toutes les circonstances semblent justifier cette supposition. D'abord le premier district, où cela est arrivé, est, a été toujours whig—Ensuite, le secrétaire dont l'absence a causé la chicane est locofoco: d'où l'on peut induire en conséquence qu'on a voulu par ce retard nuire au parti whig.—En effet, un retard de deux heures peut faire perdre 100 voix sur lesquelles il y en a au moins 70 pour les whigs. Enfin il est à remarquer qu'il ne s'est pas élevé une seule réclamation la-dessus, pendant toute la journée dans les rangs des locofocos.

Ce n'est que lorsque le résultat a été connu, lorsqu'ils ont vu qu'ils avaient une voix de majorité contre eux, que l'idée leur est venue de se plaindre. Si, au lieu de ce résultat, ils avaient eu une majorité quelconque en leur faveur, tout—Nous le croire qu'ils se seraient tenus pour satisfaits et nous ne savons pas trop si, entre eux, ils n'auraient pas considéré ce retard comme un excellent trick.

Encore une fois nous devons croire et nous croyons que toutes ces apparences sont vaines, qu'il n'y a eu rien de prémédité et que le hasard a tout fait. Mais par cela seul que ces apparences existent, il nous convient de voir combien elles sont spécieuses, nos adversaires devraient montrer plus de prudence et de circonspection; car il ne faut pas qu'ils se tendre, plus leur affaire sera agitée plus il paraît, plus la théorie qu'ils soutiennent deviendra mauvaise. Un sophisme, quelque brillant, quelque spécieux qu'il soit au premier abord, ne résiste pas à la discussion. D'ailleurs il n'est pas sans exemple de voir les auteurs du mal se plaindre plus amèrement que les victimes, pour détourner les soupçons.

En résumé il serait absurde, de la part des locofocos, d'attribuer au parti whig un fait commis par un locofoco, et plus absurde encore de prétendre priver de leur votes tous les citoyens d'un district, parce qu'un a plu à un secrétaire de faire défaut de sauter à pied joint par dessus son devoir.

2o. Ils se plaignent que des citoyens naturalisés ont été empêchés de voter avec des certificats de naturalisation irréguliers.

Ce qu'il y a de plaisant dans tout ceci, c'est qu'ils conviennent de l'irrégularité de ces certificats. Or, par cela seul qu'ils en sont irréguliers, n'est-il pas évident qu'on a raisonné ainsi en ne les recevant pas? —Mais, dit-on, quoique irréguliers ils étaient suffisans pour être admis: ainsi l'a déclaré M. l'avocat général Preston. A cela nous répondons: Puisque la loi exige certaines formalités pour que la naturalisation des étrangers soit régulière et valable, il est évident que l'absence de ces formalités emporte la nullité radicale de ces actes de naturalisation, et par conséquent de la naturalisation elle-même; car à quoi bon prescrire des formalités, si ces formalités ne sont pas nécessaires! Quant à l'opinion de M. l'avocat-général Preston, on ne l'a pas suivie on ne l'a pas entendue, et il est au moins douteux qu'elle ait été donnée sur ce point et en ce sens, quoiqu'on en dise. Mais ut-elle été donnée et dans le sens qu'on le rapporte, qu'elle ne pourrait faire autorité, se trouvant en opposition formelle avec le texte même de la loi. Quelque cas que soit un homme par son savoir, il n'est pas à l'abri des erreurs humaines. Or, encore une fois, lorsque le texte de la loi est clair, à quoi bon des commentaires?

Ce n'est pas tout. Nos adversaires ont cité deux décisions de la Cour Suprême des Etats Unis, décisions rendues par le savant juge Marshall, afin de prouver par cette autorité que ces certificats adraient du être acceptés. Malheureusement pour eux, ces décisions ne sont nullement, ou loin d'étayer leur thèse la détruisent complètement, on va le voir.

Jamais le juge Marshall n'a dit ce qu'on lui attribue, dans l'affaire de Stark vs. la Compagnie d'assurance de la Chesapeake, 7, Cranch, 420. La cour a simplement cassé le jugement et renvoyé à juger de nouveau. Les expressions que lui prête le Courrier et le Herald, "n'existent pas dans la décision."—Ce que ces journaux lui font dire faussement a été pris ou sur les notes marginales du rapporteur, ou dans l'argumentation du conseil pour le demandeur.

Mais alors même qu'il aurait été juste, alors même que l'opinion qu'on prête gratuitement au juge Marshall serait bien la sienne, cela ne prouverait absolument rien pour les certificats refusés à la dernière élection, par la raison toute simple que les lois du Congrès relatives à la naturalisation étaient alors très différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui, et qu'elles n'exigeaient pas certaines formalités que celles de présent exigent impérieusement.

Dans l'affaire de Spratt vs Spratt, ces journaux n'ont pas tout dit; ils n'ont publié que quelques phrases tronquées pour faire croire que la décision était en faveur de leurs prétentions. On peut voir, 3, Peters Reports 393 et suivantes que la Cour Suprême des Etats-Unis a consacré précisément la doctrine contraire à celle qu'on lui prête.

Mais ce que nos candides adversaires se sont bien gardés de dire c'est que dans cette affaire comme dans la précédente, il s'agissait d'une naturalisation faite sous l'empire de la loi de 1802 laquelle n'exigeait pas les formalités que celles de 1824 qui nous régissent, exigent maintenant impérieusement.

En réalité les décisions citées par ces journaux sont la condamnation des juges d'élections qui avaient refusé les votes des citoyens naturalisés porteurs de certificats irréguliers, sont au contraire tout en faveur de la marche suivie par ces mêmes juges d'élections. Si au premier abord on a pu en juger autrement, c'est que les citations qu'on en a faites étaient inexactes ou tronquées.

Ainsi, accusés de parti d'illégalité de tout et à propos de tout. ... on n'a tout fait, soulever les passions, ... le désordre en ... et en citant ... de manière à tromper la bonne foi du public: ... les locofocos du parti démocratique! ... Un pareil état de choses serait ...

trop déplorable, si l'on ne savait pas que le parti dont nous parlons vaut mieux, infiniment mieux que ses organes.

QUESTION—Randolph de Roanoke demandait-il aux commissaires d'élection peuvent, sans violer la loi, clore les polls avant le temps fixé par l'acte de la législature? Jusqu'à ce qu'il ait prouvé que les commissaires pouvent légalement agir ainsi, son argumentation sur la réouverture des polls pèche par la base et tombe d'elle-même.

L'honorable HENRY CLAY est attendu aujourd'hui ou demain en ville; il vient à bord du steamer Grey Eagle.

DISTRIBUTIONS DE PRIX.—Les Examens et les distributions de prix se succèdent depuis quelques jours dans les diverses Institutions de notre ville. Avant hier cette solennité annuelle s'achevait au Lycée d'Orléans et dans l'Institution Boyer; aujourd'hui elle se célèbre dans l'Etablissement de M. G. Boyer, rue Conti. Ceux qui aiment à encourager les progrès de la jeunesse, n'y manqueront pas.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR CRIMINELLE.—Hier S. H. le juge Canonge a condamné les personnes suivantes:

William Bird, ou Lee, ou Gill, car il est connu sous ces trois noms, et William Collins, trouvés coupables par le jury, de vol avec effraction, à six ans de travaux forcés au pénitentiaire.

John Cox, pour assaut et batterie, une semaine d'emprisonnement.

John Thomas, pour vol, une semaine d'emprisonnement.

George Edwards, pour vol, un mois.

L'affaire de Joseph Smith a été effacée du rôle par suite du désistement de la partie publique.

William Kelly et John Wright, accusés de vol de grand chemin, ont été déclarés coupables par le jury.

J. F. Hasler, accusé de vol avec effraction, a été déclaré non coupable.

George Finley, pour assaut et batterie, a été trouvé coupable.

Dans l'affaire de John Caviner, accusé d'avoir passé de la fausse monnaie, le jury n'a pu s'accorder.

La Cour s'est ajournée jusqu'à mardi.

John Dinger a été examiné hier devant le Recorder Génois, sous la prévention d'avoir poignardé James Brown, dans la nuit du 2 courant, dans un café de la rue Gallatin. Ne pouvant fournir caution pour $2,500 pour garantir sa comparution devant la Cour Criminelle, il a été ramené en prison. Brown s'est trouvé assez remis de ses blessures pour assister à l'examen.

Charles Anderson a été amené hier devant le Recorder Baldwin, sous l'accusation d'avoir poignardé Franci. Rode, mercredi soir. Renvoyé en prison pour y attendre le résultat des blessures faites par lui.

Un mauvais garnement nommé Elias Waley, depuis peu sorti du pénitentiaire de Bâton-Rouge, a été arrêté mercredi dernier par le lieutenant Mouney, de la police de la troisième municipalité. L'arrestation a été faite au Lac, au bout du chemin à coulisses, au moment où il engageait un individu à se lier avec lui pour tuer la personne qui l'avait fait envoyer au pénitentiaire. Waley a été amené devant le recorder Vivant, et renvoyé pour subir un examen ultérieur.

Noble White a été conduit hier devant le bureau du haut constable de la seconde municipalité, sous la prévention d'avoir passé de la fausse monnaie sur la banque de l'Indiana. Cette affaire viendra ce matin à l'examen du recorder Baldwin.

ENQUETE DU CORONER.—Il a été tenu hier un jury d'enquête sur le corps d'un Allemand nommé Joseph Frink, trouvé noyé dans le nouveau Canal. Il résulte des témoignages que le défunt se promenait dimanche dernier sur le chemin à coquilles bras dessus bras dessous avec un autre Allemand nommé Philip Crause. Tous les deux étaient dans un état complet d'ivresse. Frink paraît avoir soudainement poussé Crause d'un côté du chemin et s'être jeté dans le Canal où il s'est noyé, et où son corps est demeuré jusqu'à jeudi, lorsqu'il a été porté à la prison de la rue Baronne. Craignant d'être compromis, on consentit pas nos lois, Crause avait tenu la chose secrète. Le jury a déclaré par son verdict que Frink s'était noyé.

Cependant Crause a été arrêté peu de temps après la découverte du cadavre, sous l'accusation d'avoir assassiné Frink. L'examen de l'affaire qui n'a pu être terminé hier reviendra encore aujourd'hui.

Hier, par extraordinaire, la malle est arrivée complète. Nous avons reçu des journaux de New-York du 13, de Washington du 11, et de Charleston du 16.

On lit dans le Bayou Sarah Chronicle du 16 décembre:

"La maison à éplucher le coton et quarante balles de coton appartenant à M. B. H. Barrow, de cette paroisse, ont été détruites par un incendie il y a peu de jours. La perte excédera, dit-on, huit mille piastres."

La corvette à vapeur des Etats-Unis Michigan a été lancée à Erie (Pennsylvanie), il y a peu de jours. Elle portera seize canons, mais provisoirement elle aura deux pièces de 64 sur pivot à la Pexhan, et quatre caronades de 32. Elle a deux machines de la force de 80 chevaux chacune. On en augure très favorablement.

Le Mobile Advertiser dit que les pluies ont beaucoup nui à la récolte de coton, et que d'après les avis qu'on a de l'intérieur du pays, il ne serait par surpris si les réceptions montaient à moins de 400,000 balles.

Le coroner de la Mobile a présidé un jury d'enquête sur le corps de James Munson à bord du brick Lincoln. Le jury a reconnu, d'après les témoignages, que Munson était mort assassiné par un nommé James Hightell, lequel est arrêté.

NAUFRAGE—On lit dans le Charleston Mercury: "Le brick anglais Margaret Balfour, de Belfast, capitaine Clarke, venant de Liverpool ici avec une cargaison de 1800 sacs et 34 tonneaux sel en grenier, consigné à Patterson & Stock, s'est perdu en se jetant à terre sur les brisans du Sud, mercredi dernier. L'équipage a été sauvé par le paquebot Neptune et débarqué à Sullivan Island."

VOL DE LA MALLE.—La grande malle du Nord entre Albany et New-York a été volée à Hudson le 7. Les sacs aux lettres ont été coupés et beaucoup de lettres ouvertes pour en avoir le contenu.

Un nommé Hough a été arrêté sous la prévention d'avoir fait le coup. On calcule qu'il y avait pour environ $60,000 de mandats des banques de New-York sur les banques d'Albany; mais il n'y aura pas de perte là-dessus, car le paiement en a été arrêté.

Une Société des Naufrages a été formée récemment à New-York.

Soixante-sept balles de coton nouveau ont été consumées par le feu sur les chars du chemin de fer entre Jackson et Port-Hudson il y a quelques jours. Le char à fret fut aussi beaucoup endommagé ainsi que la locomotive.

L'hon. Wm R. Graham a été choisi candidat pour gouverneur de la Caroline du Nord, par la convention whig qui s'est tenue le 9, à Raleigh.—Il n'aura pas moins, dit-on, de 7,000 voix de majorité.

TABLEAU DE WEST.

LE CHRIST GUERISSANT LES MALADES.

Ce superbe tableau de West, qui est maintenant exposé à l'Eglise Méthodiste rue Poydras, a été universellement reconnu par la presse d'Europe et d'Amérique comme étant une des plus merveilleuses productions de l'art. On a écrit si longuement sur ce tableau, que nous n'avons rien à y ajouter; mais nous soumettrons à nos lecteurs la Communiqué suivant, qui est extrait du Mercury de Québec, journal écrit avec beaucoup de mérite:

[Communiqué.]

Le tableau de West, représentant le Christ guérissant les malades, est actuellement exposé à la maison d'Etat. L'époque du sujet est supposée être prise cinq jours avant le crucifiement; il représente près de cent personnages de grandeur naturelle, parmi lesquels se trouvent: Notre-Seigneur, les douze Apôtres, la Mère de l'Enfant malade, la Fille Aveugle et ses Parents, l'Aveugle et son Fils, la Femme paralysée, le chef des Prêtres et les Pharisiens.

Ce tableau a été admiré par toute l'Europe et l'Amérique. Chacun à Montréal voudra le voir; et la foule qui s'y est portée les derniers jours de son exposition, a engagé le propriétaire à rester plus longtemps qu'il n'en avait l'intention. Comme art, ce tableau se recommande surtout aux amateurs de la belle peinture. Nous savons qu'il ne doit séjourner que peu de temps parmi nous, et c'est à ces derniers que nous nous adressons pour leur dire de ne pas négliger une aussi belle occasion. Les tableaux qui décorent la salle sont aussi du même maître.

L'intérêt que ce tableau présente est tel que les américains lui ont payé le tribut de leur libéralité, et les personnages qu'il représente sont d'une ressemblance si frappante qu'il sera facile à chacun de les reconnaître. Comment une pareille peinture ne serait-elle pas visitée par tous les habitans de notre ville? Nous reproduisons ci-après une lettre signée par le curé et les marguilliers de l'Eglise St. Baptiste de Poughkeepsie; cette lettre, nous l'espérons, donnera au public une idée des sensations qu'il rencontrera en allant voir ce tableau. Nous avons dit que c'était à la fois un tableau agréable et instructif chacun voudra donc ici lui payer sa visite.

Poughkeepsie (N. Y.) 8 novembre 1843.

M. J. Morris, de New York, s'est adressé au curé, et aux marguilliers de l'Eglise St. Baptiste le premier jour de novembre 1843, et a obtenu la permission d'exhiber le sublime tableau de West représentant le Christ guérissant les malades. Les soussignés mentionnent avec plaisir que dans leur opinion, un tel tableau ne peut qu'être agréable et utile à ceux qui iront le voir. Le calme solennel répandu sur la figure du Christ est tel qu'on se sent de suite en présence du Dieu qui s'est fait homme; l'ensemble de ce tableau est du reste en parfait qu'il laisse sur l'esprit des impressions difficiles à décrire.

Nous ferons, de plus, connaître à nos frères des différentes églises partout où il en sera besoin, que durant les six soirées pendant lesquelles ce tableau a été exposé, l'Eglise a été constamment remplie par la foule la plus grande, et que malgré cette multitude le silence le plus parfait n'a pas cessé de régner, tant étaient profondes les sensations produites sur le peuple par ce tableau.

Ce soir (mardi 7 novembre) M. Curé de la dite Eglise, fit une lecture sur le sujet de ce tableau en présence de plus de 1,500 personnes, qui toutes montrèrent connaître ... impression qu'leur venaient de ce spectacle imposant et solennel qu'elles avaient sous les yeux, et nous avons appris que nous comme curé et président des Marguilliers de l'Eglise St-Jean Baptiste de Poughkeepsie, Etat de New-York.

(Signé) CHS. VAN SOON, Curé.
D. W. BEADLE, Président.
A. RAYMOND, Sect.

Ce tableau le plus remarquable que nous ayons jamais vu restera encore quelques jours parmi nous, avant son départ pour la Havane.

Le tableau de West sera encore exposé quelques jours à l'église de la rue Poydras, 2me. Municipalité. Les personnes qui ne l'ont pas encore visité, feront bien d'y aller sans plus de retard.

VARIETES.

OLIBRIUS A LA RECHERCHE DE LA VERITE.

FANTAISIE PHILOSOPHIQUE.

(Voir l'Abeille des 19 et 20.)

A cet instant, un homme, dont la barbe dérivait des arabesques sur une espèce de souquenille fort assez sale, entra précipitamment, et, se plaçant à la quatrième position, il dit à Olibrius:

— Je suis le Mapah!!!

— Qu'est-ce que le Mapah? demanda timidement Olibrius.

— Le Mapah c'est l'homme androgyne, l'homme père et mère. Mapah est composé de deux mots: papa, maman, ma pa; j'ai ajouté un h, pour donner à ce nom symbolique quelque chose d'Oriental, c'est de la couleur locale humanitaire.

— Le monde est sauvé! j'ai trouvé la solution du grand problème, nous entrons dans l'évadaisme.

— Qu'est-ce que l'évadaisme?

— L'évadaisme, c'est la synthèse du grand Evadam.

Cette formule renferme les noms de l'homme-femme, Eve et Adam. L'androgyne, le père et la mère; ces deux êtres séparés n'en font plus qu'un; l'homme est réuni à la femme et la femme à l'homme. L'antagonisme des deux sexes n'existe plus; l'homme est libre, la femme est libre, toute le monde est libre.

— Vive la liberté! s'écria Olibrius transporté.

— Silence, reprit le dieu, un sergent de ville pourrait nous entendre!

— Le monde, continua le Mapah, a d'abord été à l'état de minéralité, puis d'animalité, puis d'hominalité; il est passé aujourd'hui dans la phase évadienne, qui est la synthèse épopéique des harmonies planétaires. Il y a deux mille ans, Dieu s'est fait homme dans l'incarnation du Christ pour sauver les hommes; il y a vingt-cinq ans, Dieu s'est fait peuple, dans l'incarnation du peuple français, qui est mort à Waterloo, pour sauver les nations. Waterloo, ajouta-t-il, est un dérivé de water, qui veut dire eau en hollandais, et de londes, qui signifie terre en français. L'eau et la terre; le monde. Waterloo est le calvaire moderne; aux deux pôles, expansion et amour. Donnez-moi de la bière, car je meurs de soif...

Ici le dieu but trois grands verres et continua:

— Napoléon n'était pas un crétin, ainsi que l'ont prétendu quelques novateurs téméraires. Napoléon représentait le peuple; et tous les monuments élevés par son génie resteront comme autant de monuments de la grande ère évadienne. Napoléon était évadien. La croix d'honneur, par exemple, est la signification symbolique du globe; chacune de ses cinq branches représente une partie du monde: l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie; c'est dire assez que les barrières jetées entre les nations par le despotisme des maîtres vont se briser au premier choc du bélier évadien. Le prolétariat cesse; le monopole disparaît; le grand règne de l'évadaisme commence. Aux deux pôles, expansion et amour. Gloire au Mapah!...Prêtez moi cinq francs.

Olibrius tira cinq francs de sa poche et les remit au dieu; celui-ci s'en alla sans le remercier, après avoir ramené sa tige qui s'était éteinte au milieu de la prédication évadienne.

Cependant la synthèse de l'évadaisme avait séduit Olibrius. Il était si disposé à croire à l'existence d'un Christ nouveau, qu'il se prit à regarder le Mapah comme l'envoyé des temps modernes, le Confucius du mythe, et le Tymée du symbolisme. Il devint évadien, comme il avait été saint-simonien, phalanstérien pendant quelques minutes et un peu partisan des caloyers en caoutchouc. Il prêtait de temps en temps de l'argent à son dieu et courait les ateliers avec lui pour faire des conversions. Ce fut vers cette époque qu'il publia un livre sur la doctrine évadienne, livre d'une sublimité métaphysique tellement subtile, que Saint-Martin et Swedenborg lui-même n'en auraient pas compris le premier mot. L'une des lois principales de l'évadaisme exigeait que les adeptes se dépouillassent de leurs noms, l'égalité absolue ne pouvant pas exister avec des dénominations particulières à chaque individu. Fidèle à cette religion, on ne l'a, point pas. Olibrius, voulant obéir à cette règle, et cependant ménager son amour propre d'auteur, prit un terme moyen qui satisfaisait à cette double exigence. Le titre de la science nouvelle parut dans les annonces de la quatrième page des journaux, de cette manière:

Exposition
Des théories supérieures,
Depuis
Mizoé et Chinon,
Jusqu'à nos jours,
Par
Celui
Qui fut Olibrius.

Ce livre obtint un succès foudroyant parmi les fous sectaires de la petite église, il fut convenu qu'il serait envoyé à tous les souverains de l'Europe, en manière de charte-modèle à l'usage des gouvernements éclairés. Malheureusement on ne reçut aucune réponse relativement à cet envoi, ce qui fit penser au Mapah qu'avant de réaliser son œuvre sur une grande échelle, il fallait d'abord commencer par se débarrasser de tous les rois. Olibrius soutint pendant six mois l'évadaisme de ses deniers. Au bout de ce temps, l'argent, ce nerf des nouvelles religions, vint à manquer, et le dieu ne se manifesta plus à son adepte que de loin en loin, aux heures du dîner et du déjeuner. Olibrius eut même la douleur d'apprendre un beau jour qu'il n'avait plus rien à adorer sur la terre, le Mapah ayant définitivement donné sa démission de dieu, pour prendre un emploi de douze cents francs dans une compagnie d'assurances contre la grêle.

Olibrius, atterré à cette nouvelle, sentit sa foi chanceler tout-à-coup, et accusa son Christ de s'être laissé acheter par le gouvernement.

Lorsque l'évadaisme eut rendu le dernier soupir dans les bras de son dernier disciple, Olibrius retomba dans cette tristesse qui suit les grands désappointements.... Il se mit à regarder autour de lui et ne vit que l'ennui et la solitude. Il accusait le ciel, dans ses heures d'abattement, de lui avoir donné un cœur aussi immodéré pour ses semblables; car s'il se condamnait à fouiller avec son crochet philosophique dans les coins et recoins des théories réformatrices c'était par pure philanthropie, par besoin d'être utile à l'humanité. Bien des gens s'évertuaient à lui prouver que l'humanité se portait encore assez bien pour se passer des remèdes et des onguens des empiriques modernes, Olibrius les plaignait au fond de son âme, quand il ne pouvait parvenir à leur faire l'opération de leur cataracte sociale. Pour lui, il était convaincu qu'il y avait un christ quelque part; il ne s'agissait plus que de le trouver.

Ce fut dans ces dispositions qu'il pénétra dans une espèce de grange intitulée Eglise catholique française, où deux ou trois prêtres schismatiques travaillaient, devant un public peu nombreux, à mettre le catholicisme à la portée de toutes les intelligences, en disant la messe en français. L'église, ou plutôt la grange en question, était ornée de quatre murs entièrement sales, avec les bustes de Voltaire et de Rousseau placés de chaque côté d'un crucifix en bois blanc. Olibrius écouta pendant quelque temps un prédicateur qui parlait de la Raison, de Diderot, de Mme. de Genlis (historique) et des crimes des papes et des rois.

—Ne trouvez-vous pas, monsieur, dit un inconnu qui était placé à côté d'Olibrius, que cette église catholique française n'est autre chose qu'une religion économique, bonne tout au plus pour les abonnés du Constitutionnel et les gens qui ne savent pas le latin?

—Je suis assez de cet avis, répondit le jeune homme. Décidément M. Chatel n'est pas le Messie attendu par les esprits sérieux de ce temps-ci....

—Vous avez raison, jeune homme, l'église française est un schisme ridicule.... A propos, avez-vous été au Prado?

—Oui, répondit naïvement Olibrius, mais il y a bien longtemps.... maintenant je ne danse plus.

—Comment vous ne dansez plus! Il ne s'agit pas de ça.... Le Prado ne sert aux entrechats que deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche; les autres jours il est le point de réunion des chevaliers du Temple, dont j'ai l'honneur d'être l'un des membres les plus connus.

—Ah! monsieur est templier?

—Sans doute.... Venez ce soir à notre réunion. Voici une carte d'entrée. J'espère que vous serez satisfait de ce que vous verrez.

Olibrius prit la carte et s'inclina en signe d'assentiment.

Le soir il était au Prado. Il ne fut pas flatté en entrant d'apercevoir parmi les templiers un membre de la cour de cassation et de la chambre des députés, très célèbre par sa philanthropie, et qui passe pour l'un de nos plus grands négrophiles. Tous les adeptes du Temple étaient revêtus du costume traditionnel, le casque, la cuirasse, la cotte de mailles, le bouclier, les brassards, les cuissards, et tout l'attirail des guerriers du moyen âge.... Quelques-uns avaient la simple tunique, la grande tunique blanche, et ressemblaient assez aux chevaliers Pénitents des mascarades de l'empire. Olibrius fut attéré à la vue de cet immense déploiement de mise en scène, il se serait cru transporté en plein Opéra, au premier acte de la Juive, si la voix aigre et criarde du membre de la cour de cassation, du philanthrope tant il été parlé plus haut, ne l'eût rappelé à la réalité. Ce magistrat, costumé en Richard-Cœur-de-Lion, prononçait un discours sur la mort héroïque de Jacques de Molay et sur la nécessité d'affranchir les nègres, qui sont nos frères, ainsi que le prouve la romance:

Petit blanc, mon bon frère, etc.

Lorsque l'orateur eut terminé sa philanthropique oraison, l'inconnu qui avait invité Olibrius vint lui demander ce qu'il pensait de l'ordre religieux du Temple.

—Mais répondit le jeune homme, je cherchais tout à l'heure pourquoi vous portez les armures de la même époque aussi pacifique que la nôtre.

—Nous continuons l'œuvre de nos frères; nous sommes les descendans de ces hommes héroïques que la tyrannie de Philippe voulut écraser. Les templiers sont les seuls représentans de l'aristocratie moderne.... Nous refoulerons l'industrie dans les cavernes d'où elle n'aurait jamais dû sortir.... C'est le développement de l'industrie qui est la cause de toutes les misères contemporaines.

—A présent, dit Olibrius, je comprends que vous conserviez vos armures, pour aller tous battre contre les industriels....

—Nous ferons mieux; nous exterminerons des ... ques, ... des ...

...nous voterons à l'affranchissement des ... sont ... à ... Cette cérémonie aussi ... que l'on ... la conversation; un chevalier ... le genou en terre devant le conseiller de la cour de cassation, qui lui appliqua sur l'épaule un coup de plat d'épée, en marmottant entre ses dents quelques paroles inconnues.... Le nouveau chevalier se releva et embrassa tous ses frères. Après quoi, chacun s'approcha à son tour pour manger d'une sorte de pâté fermé d'un goût insipide.... On appelle cela communier en famille. Puis le grand maître ayant tiré son épée du fourreau, exécuta un triple moulinet symbolique et cabalistique, qui voulait dire aux chevaliers qu'ils pouvaient retourner à leurs affaires et aller se coucher.

Olibrius s'aperçut qu'à mesure que les chevaliers sortaient de la salle, des messieurs en habit noir y pénétraient. Il crut d'abord que c'étaient des danseurs du quartier latin qui venaient pratiquer les lois chorégraphiques du cancan, à l'endroit même où le conseiller de la cour de cassation avait exécuté ses passes. Olibrius s'éloigna; mais il apprit qu'une séance magnétique allait avoir lieu: le somnambulisme succédait aux piteux philanthropiques, c'était naturel. Olibrius resta.... Peut-être la vérité allait-elle se manifester enfin.... Mais, hélas! il ne vit qu'une jeune dame endormie, qui lisait des lettres par l'épigastre, par l'oreille et par le talon.... La journée n'avait pas été heureuse.

Le lendemain, Olibrius rencontra son ami du café de Paris. Celui-ci lui apprit qu'il n'était plus phalanstérien...

—Mon cher, ajouta-t-il, l'attraction est décidément une stupidité comme l'accord du dualisme humain. J'ai abandonné les théories spéculatives pour me lancer dans la politique militante. J'étais las de faire de l'art pour l'art. Je me suis fait républicain....

—Au fait, dit Olibrius, c'est peut-être dans la politique que je trouverai la vérité.

—Sans doute, la vérité n'est pas une abstraction purement métaphysique qui sort toute nue de la tête d'un homme comme du fond d'un puits. Tout ce qui s'est fait dans ce temps-ci n'est pas neuf; les novateurs sont des plagiaires, qui n'ont pas même inventé les caloyers en caoutchouc; toutes les religions que nous voyons naître et mourir aujourd'hui sont plus ou moins copiées sur des excentricités d'autrefois. Rappelle-toi les mille systèmes religieux et sociaux qui virent le jour à Alexandrie. Le monde tourne dans un cercle éternel... mais je répète Vico, qui répétait Appollonius, qui répétait Pythagore. Descends des nuages de l'humanitarisme, et aborde la terre ferme de la politique. Je vais à un banquet patriotique; viens y avec moi, cela ne coûte que 3 fr.

Olibrius accepta, et fit encore le sacrifice de ses trois francs à la vérité.

Les deux amis se dirigèrent vers l'une des barrières les plus renommées sous le rapport du veau et de la matelotte, ils entrèrent dans une guinguette, et prirent place à une table circulaire qui comptait une quarantaine de convives. On commença par dévorer le menu dans une parfaite intelligence; après quoi l'un des membres fut la proposition d'accepter l'invitation d'un monsieur qui servait de président.

Frères, dit l'orateur en promenant ses regards sur l'assemblée, les chaînes du despotisme ne tarderont pas à tomber; les nations aujourd'hui ennemies ne formeront plus qu'un seul peuple qui...

—Mort aux Anglais! s'écria un convive.

L'orateur continua:

—Ne formeront plus qu'un seul peuple qui vivra sous l'empire...

—A bas l'empire! vive la république! vociféra un autre.

L'orateur poursuivit:

—Qui vivra sous l'empire des lois naturelles. Il n'y aura plus ni grands ni petits, ni riches ni pauvres; les distinctions seront abolies, et le terrible niveau de l'égalité abattra, comme Tarquin, les têtes qui dépasseront....

—Nous ne voulons pas de sang! interrompit un monsieur à lunettes.

—Au contraire! cria-t-on de toutes parts.

—Messieurs, dit un autre orateur, il ne s'agit pas ici; le système du citoyen qui vient de parler n'a pas le sens commun. La France est la France, et n'est ni l'Allemagne ni l'Angleterre. Je ne vois pas pourquoi nous nous mêlerions des affaires des autres nations. Je ne suis pas pour la république universelle. Vive la république nationale!

—Vive la république fédérative!

—Vive la communauté!

—A bas les capitales! dit un icarien. A l'homme libre, il faut la nature et le calme du village....

—Et quatre repas par jour, ajouta-t-on.

—Vive Lamennais!

—A bas Cabet!

—Vive Arago!

—A bas Arago!

—Vive Bonge!

Alors ce furent des cris contradictoires qui s'entrechoquèrent d'un bout de la table à l'autre. Chacun soutenait son opinion selon la force de ses poumons. Là était toute la supériorité. Dans une pareille réunion, le taureau aurait été l'orateur le plus éloquent.

Aux cris succédèrent des démonstrations plus hostiles: ceux qui ne pouvaient pas crier assez fort voulaient imposer silence aux autres, il s'en suivit une rixe générale qui ne se termina que par l'intervention du poste voisin, lequel emmena la république au violon.

Le lendemain, les convives signèrent contre l'arbitraire du gouvernement une protestation qui parut dans les journaux du parti.

Olibrius, qui n'avait pas été convaincu par le choc de poings et les argumens des réformistes, des communistes, des icariens et des autres sectes républicaines, eut pendant un instant l'idée que la vérité était une chimère....

Il récapitula: il avait vu passer devant lui Saint-Simon, Fourier, l'inventeur des caloyers en caoutchouc, le mapah, l'abbé Chatel, les templiers, le somnambulisme, la république.... et il en était à sa dernière pièce de cinq francs....

Sa situation était critique; il résolut de retourner dans sa famille avant de se brûler la cervelle....

Son père et sa mère le reçurent comme l'enfant prodigue; le veau gras de la maison paternelle lui parut d'une qualité bien supérieure au veau maigre de la république.... Il resta ainsi trois mois sans trop songer aux religions nouvelles et aux idées qui ne sont pas des idées.... En un mot, il commença à se trouver heureux, et s'aperçut qu'il avait couru bien longtemps à la recherche de la vérité, pendant qu'elle l'attendait à sa porte. Il se voua dès lors au culte de la famille, se fit nommer capitaine de la garde nationale de son endroit, se maria comme tout le monde et eut beaucoup d'enfans, qu'il élève à l'heure qu'il est dans la crainte de Dieu, dans l'horreur des mythes et des symboles.

EDM. TEXIER D'ARNOULT.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Vendredi soir, 22 décembre 1843.

Depuis notre dernière revue, le temps a été très défavorable aux affaires du dehors, nous n'avons en conséquence que peu de transactions à signaler. Les remarques que nous faisons au bas de chaque article suffiront pour donner un aperçu de ce qui s'est fait sur le marché durant ces trois derniers jours.

Les dernières pluies qui sont tombées à la campagne ont fait le plus grand tort à la récolte de coton, elles se sont également étendues jusques dans l'Alabama, et on pense que les arrivages n'excéderont pas 400,000 balles à Mobile.

COTON.—Arrivé depuis le 19 du courant: de Louisiane et Mississipi 3,502 balles, Tennessee et North Alabama 58?, Arkansas 110, Mobile 302, Texas 120: ensemble 4,934 balles; portant le chiffre total des arrivages qui ont eu lieu depuis le 1er. septembre à 296,651 balles contre 201,8?? balles arrivées l'an dernier à pareille époque. Expédié dans le même temps: pour Vera Cruz 491 balles, New-York 692: ensemble 1,083 balles; qui augmentent le stock de 3,851 balles, et laisse en mains y compris ce qui se trouvait à bord des batiments non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 148,316 balles.

ETAT DU COTON.

1843 Septembre 1er Stock en mains,		4,934
Reçu ces trois derniers jours,	4,934	
Antérieurement	291,717	296,651
Expédié ces trois derniers jours,	1,083	
Antérieurement,	151,176	
Stock en mains ce soir 22 décembre		148,316

Dans notre dernière revue nous disions que le marché au coton était languissant; le mercredi, il n'est survenu aucune amélioration dans la demande, les ventes n'ont été que de 2,600 balles à des prix en faveur des acheteurs, hier, il ne s'est manifesté aucune activité à opérer, et les transactions n'ont été que de 1,800 balles, sur lesquelles les détenteurs ont généralement été soumis à une baisse de 1/8. Ce matin après l'ouverture de la malle qui apportait la nouvelle que à Mobile on recevrait beaucoup moins de coton qu'on ne l'avait pensé jusqu'à ce jour, à cause des fortes pluies, il y eu plus d'activité sur le marché et les ventes d'aujourd'hui ont été de 4,500 balles, prises en partie par la spéculation, et les prix ont recouvré la fraction qu'ils avaient perdue. Nous laissons en conséquence subsister nos cotes.

Parmi les ventes de ces trois derniers jours, nous signalons: 45 balles Louisiane et Mississipi à 8 1/2, 31 @ 8 3/4, 40 @ ..., 184 @ 9 1/4, ... 9 1/2, ... 9 1/4, ... 8 3/4, ... [illegible] ... 300 Mobile @ ..., 100 @ 9 1/4, et 30 Texas et Mississipi @ 7 1/4 et 8 par livre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.

Ordinaire et bas do	7 1/2 à 8 1/2
Ordinaire,	8 1/2 à 9
Bon ordinaire,	9 1/4 à 9 1/2
Bon ordinaire et petit courant,	9 1/2 à 10
Petit courant et courant,	10 à 10 1/2
Bon courant,	11 à 00

Tennessee et North Alabama.

Ordinaire et bas,	00 à 00
Ordinaire,	00 à 00
Bon ordinaire,	00 à 00
Bon ordinaire et petit courant,	00 à 00
Petit courant et courant,	00 à 00
Bon courant,	00 à 00

TABAC.—Les transactions ont encore été très limitées par le peu de demandes qui se soient ralenties, mais à cause du stock peu élevé en vente. Les prix sont très fermes. Quelques petits lots commandent même une fraction en sus des cotes ci-après: inférieur et commun 2 à 2 1/2, 3 1/2 à 4 1/4, pour X secondes et premières, bons 3 1/2, 4 1/2, choix 4 1/2 à 5 1/4 à 6 1/2.

Arrivé depuis le 19 du courant, 76 boucauts; expédié dans le même espace de temps, pour la Havane 100 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1843—Septembre 1, Stock en main		5,846
Reçu ces trois derniers jours,	76	
Antérieurement,	8,470	8,546
		14,393
Expédié ces trois derniers jours,	100	
Antérieurement,	12,256	12,356
Stock en mains ce soir 22 décembre		2,036